



# Chiffres Clés

STATISTIQUES  
DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION

# 2020

Ministère de la Culture  
Département des études,  
de la prospective  
et des statistiques



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ***Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication***

La collection « Chiffres clés » est publiée par le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture depuis 1991. Elle offre chaque année un panorama chiffré de la diversité des filières et des activités culturelles.

Cette publication de référence dans le champ de la culture est réalisée avec l'indispensable collaboration de l'ensemble des directions ministérielles et des établissements publics placés sous leur tutelle, des services d'autres départements ministériels, de l'Insee et de nombreux organismes et syndicats professionnels. Le calendrier législatif et réglementaire a été établi avec l'aide précieuse de la Sous-direction des affaires juridiques du ministère de la Culture.

L'édition est conçue en complémentarité avec le site ministériel [www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques](http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques) où sont mises à disposition et régulièrement actualisées des données chiffrées et des séries longues statistiques sur la culture et la communication.

### **Pour en savoir plus :**

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) → Sites thématiques → Études et statistiques → Les études et statistiques du ministère de la Culture → Statistiques culturelles

Directeur de la publication : Loup Wolff

Responsables de la publication : Edwige Millery, Laure Turner

Rédacteur et rédactrice :

Marc Henninger, Edwige Millery

Fabrication : Transfaire, 04250 Turriers

*En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992, complétés par la loi du 3 janvier 1995, toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.*

# Approche géographique de l'offre culturelle

Équipements culturels .....	4
Présence artistique et culturelle à l'étranger .....	10

# Équipements culturels

## 11 600 équipements culturels sur l'ensemble du territoire

Principal instrument des politiques publiques d'aménagement culturel du territoire pendant près de cinquante ans, les établissements culturels et lieux labellisés de visite contribuent directement à l'offre culturelle de proximité, au rayonnement culturel et à l'attractivité du territoire. On compte près de 11 600 lieux labellisés : des lieux de visite, d'exposition, des monuments nationaux et jardins remarquables ; des lieux de lecture publique et des librairies labellisées ; des lieux de création et de diffusion du spectacle vivant ; et, enfin, des lieux d'enseignement (tableau 1).

Les équipements et les lieux culturels pris en compte sont essentiellement publics, à l'exception des librairies labellisées, des cinémas et des théâtres privés, qui peuvent toutefois faire l'objet de soutiens et de labellisation publics. Les ressources culturelles présentes dans les territoires ne se limitent cependant pas aux équipements recensés et cartographiés, qui ne reflètent qu'un aspect de la vie culturelle locale comme nationale et traduisent avant tout l'investissement public en matière d'offre d'équipements.

## Bibliothèques et cinémas forment les équipements culturels de proximité

Les lieux de lecture publique, bibliothèques et médiathèques d'une surface de plus de 100 m<sup>2</sup>, sont les plus nombreux : on en compte plus de 5 500 et ils illustrent le volontarisme de l'État et des collectivités territoriales en matière de lecture publique pour contribuer à la diffusion de la culture à l'échelon territorial le plus fin possible. Contrairement à d'autres équipements culturels concentrés dans les grandes aires urbaines, les lieux de lecture publique sont ainsi présents dans plus de 5 000 communes. Si l'on prend en compte les bibliothèques et médiathèques de moins de 100 m<sup>2</sup>, on dénombre 9 500 équipements supplémentaires, illustrant un maillage territorial plus fin encore qui couvre plus de 13 000 communes.

Dans le domaine de la lecture, le ministère de la Culture délivre un label qui permet de valoriser le travail qualitatif des librairies indépendantes en matière d'animation culturelle des territoires, de même que leur engagement en faveur de la diffusion du livre. Il s'agit des labels LIR, pour librairie indépendante de référence et LR pour librairie de référence, attribués à près de 500 librairies en 2019, dont 67 sont à Paris (carte 1).

En 2018, on compte 2 040 cinémas en France métropolitaine, dont 226 multiplexes, pour 6 000 écrans dont la répartition varie d'un département à l'autre : de 7 écrans en Lozère à 190 dans le Rhône et 420 à Paris (carte 2). Parmi ces 2 000 établissements, 1 180 sont labellisés Art et Essai, soit 58 % des établissements qui représentent 42 % du nombre d'écrans. En France métropolitaine, la Nouvelle-Aquitaine est la région la plus équipée en nombre d'écrans et en nombre de sièges, rapporté à la population régionale, tandis que les Hauts-de-France est la région la plus faiblement équipée. C'est en Loire-Atlantique que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements labellisés Art et Essai (36).

## Patrimoines : des milliers de lieux d'exposition et de visite du patrimoine bâti, artistique et naturel

Les lieux d'exposition (musées, centres d'art et fonds régionaux d'art contemporain) sont présents dans toutes les régions, y compris dans les départements et régions d'outre-mer, à l'exception de Mayotte.

On en compte en moyenne une centaine par région en France métropolitaine, avec un total de 1 200 au total, dont plus de 1 100 musées de France ouverts en 2018. Si l'on ajoute la centaine de monuments nationaux, les Maisons des Illustres et les quelque 400 jardins remarquables, ce sont plus de 1 800 lieux de visite labellisés qui sont présents sur l'ensemble du territoire. L'Île-de-France en compte près de 200, l'Occitanie, le Grand Est, la Nouvelle-Aquitaine, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Auvergne-Rhône-Alpes entre 180 et 190. En France métropolitaine, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Corse en sont les moins pourvus, et les départements et régions d'outre-mer en comptent en moyenne moins de 10, mais aucun à Mayotte. Rapporté au nombre d'habitants, la Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie et le Centre-Val de Loire sont les régions les mieux pourvues en France métropolitaine.

### Un millier de lieux de création et de diffusion du spectacle vivant

Les lieux de création et de diffusion du spectacle vivant sont multiples, certains labellisés par le ministère de la Culture, d'autres gérés par une collectivité territoriale ou privés : théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux, zéniths, scènes de musiques actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale, pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

On dénombre 950 lieux de création et de diffusion du spectacle vivant sur l'ensemble du territoire, mais leur implantation est concentrée en Île-de-France (31 %) et dans les grands centres urbains. En matière de spectacle vivant, la prise en compte de la dimension festivalière (dont la mesure comprend certaines limites) fait apparaître une répartition différente entre les territoires. .

Pour l'ensemble de ces lieux d'exposition et de création toutefois, il faut garder à l'esprit la grande diversité des équipements, aussi bien en termes de taille que de ressources ou d'activités culturelles offertes, de capacité d'accueil et de rayonnement.

### La formation artistique et culturelle : 450 conservatoires et une centaine d'établissements supérieurs

C'est dans le domaine de l'enseignement artistique et culturel que la répartition territoriale est la plus inégalitaire : ces équipements sont concentrés à Paris et en Île-de-France pour les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique (35 % de l'ensemble), et dans les métropoles régionales pour les établissements d'enseignement supérieur Culture, ces établissements bénéficient de fait d'abord à un public jeune et urbain.

Les conservatoires se divisent en trois types selon le nombre de spécialités qui recouvrent différentes disciplines (par exemple classique/jazz/contemporain pour la danse). Les conservatoires à rayonnement régional offrent au moins trois spécialités, les conservatoires à rayonnement départemental au moins deux et ceux à rayonnement communal ou intercommunal une. On estime qu'environ 300 000 élèves suivent des cours dans un conservatoire, répartis à moitié dans les établissements à rayonnement régional et départemental, et à moitié dans ceux à rayonnement communal ou intercommunal. Environ 155 000 élèves suivent des cours du premier cycle, et 55 000 élèves sont dans des cours de deuxième cycle ; le taux d'abandon est de deux pour trois élèves.

#### Pour en savoir plus

- Bilan 2018, « Les dossiers du CNC », n° 340, mai 2019
- *Atlas régional de la culture 2018*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2018
- Observatoire de la lecture publique, <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique>

Tableau 1 – Répartition des principaux équipements culturels en France en 2018

Unités

	Lieux de visite					Cinéma <sup>2</sup>	Lieux de lecture publique <sup>3</sup>	Librairies labellisées	Création et diffusion du spectacle vivant				Enseignement		
	dont Lieux d'exposition <sup>1</sup>	dont Monuments nationaux	dont Jardins remarquables	dont Maisons des Illustres				dont Théâtres <sup>4</sup>	dont Musique et danse <sup>5</sup>	dont Cirque et arts de la rue <sup>6</sup>		dont Conservatoires de musique, danse et art dramatique <sup>7</sup>	dont Enseignement supérieur Culture <sup>8</sup>		
Auvergne-Rhône-Alpes	179	130	7	28	14	324	940	75	107	80	23	4	69	56	13
Bourgogne-Franche-Comté	144	96	4	31	13	92	306	22	36	24	11	1	25	21	4
Bretagne	69	37	4	22	6	119	530	31	46	33	11	2	26	19	7
Centre-Val de Loire	103	54	11	30	8	69	218	12	26	17	9	0	18	14	4
Corse	13	10	0	2	1	19	9	1	4	3	1	0	2	2	0
Grand Est	186	123	4	47	12	120	405	33	69	47	21	1	40	26	14
Guadeloupe	12	4	0	5	3	6	8	0	1	1	0	0	0	0	0
Guyane	5	3	0	0	2	4	3	2	3	2	1	0	1	1	0
Hauts-de-France	116	77	4	27	8	118	521	25	56	40	13	3	38	29	9
Île-de-France	210	136	19	31	24	311	555	104	297	272	23	2	182	158	24
La Réunion	7	6	0	1	0	11	29	0	6	4	1	1	2	1	1
Martinique	11	5	0	4	2	4	8	1	1	1	0	0	1	0	1
Mayotte	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Normandie	142	88	3	41	10	103	277	25	57	40	14	3	30	25	5
Nouvelle-Aquitaine	193	101	12	54	26	229	649	44	79	53	23	3	40	28	12
Occitanie	181	123	12	31	15	213	512	52	62	40	18	4	28	20	8
Pays de la Loire	74	51	3	18	2	125	426	25	46	34	11	1	23	17	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	182	117	11	44	10	198	341	40	57	36	18	3	44	32	12
France	1 827	1 161	94	416	156	2 065	5 738	492	953	727	198	28	569	449	120

Note : données 2014 pour les théâtres, 2018 pour les cinémas.

1. Musées de France ouverts au public, centres d'art contemporain et fonds régionaux d'art contemporain.

2. Nombre d'établissements.

3. Lieux de lecture publique ayant une surface supérieure à 100 m<sup>2</sup>.

4. Théâtres de ville, théâtres privés, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales, scènes conventionnées et théâtres nationaux.

5. Zéniths, scènes de musiques actuelles, orchestres permanents, opéras, centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique, centres nationaux de création musicale.

6. Pôles nationaux des arts du cirque, centres nationaux des arts de la rue.

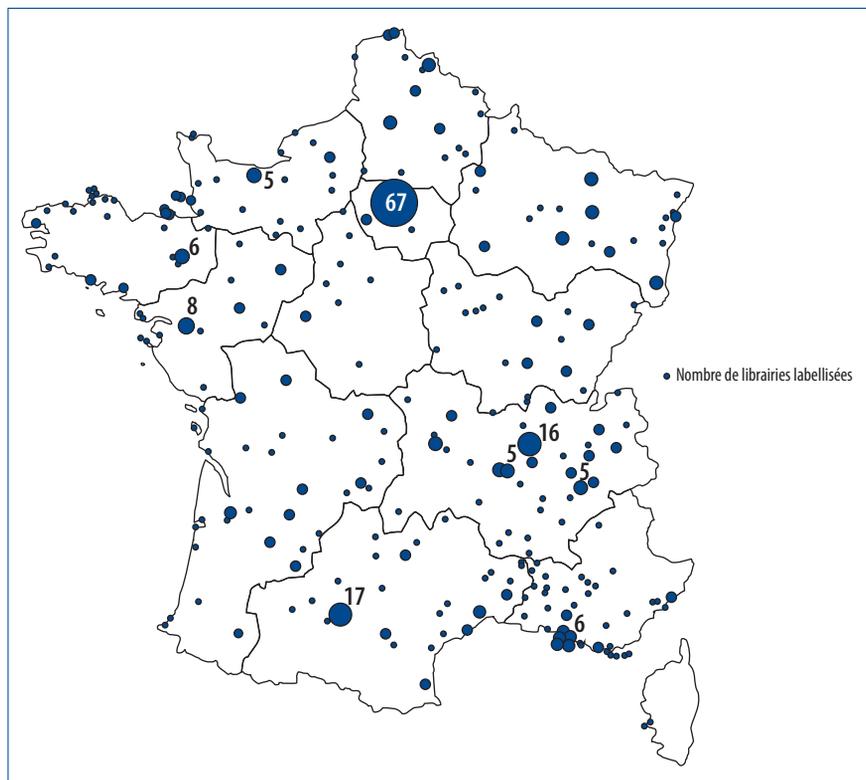
7. Conservatoires à rayonnement régional, départemental, communal et intercommunal.

8. Établissements de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de la Culture.

Champ : France entière

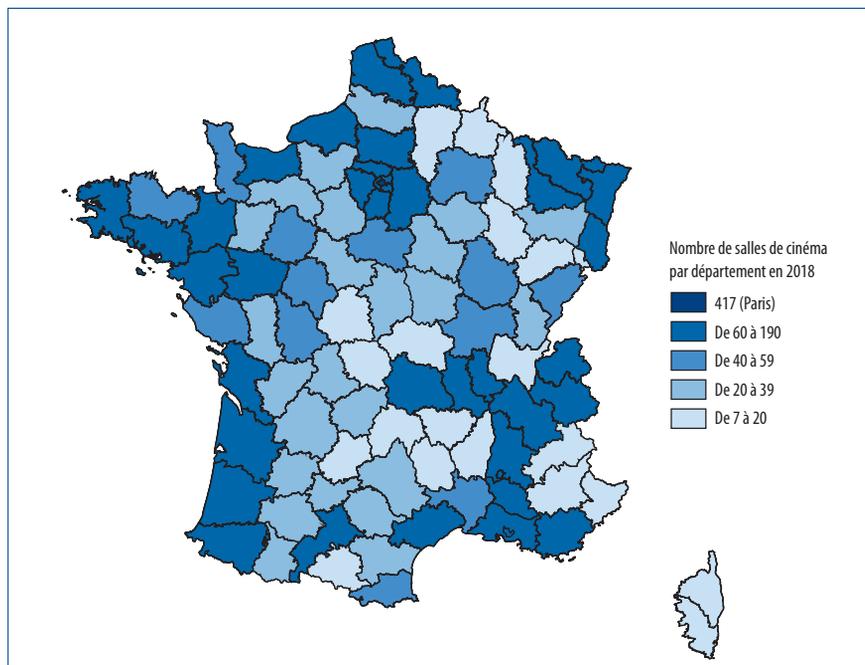
Source : DEPS, Ministère de la Culture, 2020

Carte 1 – Répartition des librairies labellisées LIR et LR par commune en 2019



Source : Centre national du livre/DEPS, Ministère de la Culture, 2020

## Carte 2 – Nombre de salles de cinéma par département en 2018



Source : Centre national du cinéma/DEPS, Ministère de la Culture, 2020



# Présence artistique et culturelle à l'étranger

## Politique culturelle européenne : une compétence d'appui auprès des États qui encourage la coopération

Incluse en 2012 dans le Traité de l'Union européenne (UE), la culture est une compétence communautaire d'appui et relève de compétences partagées entre l'UE et les États membres. L'article 167 du traité sur le fonctionnement de l'UE dispose que l'Union « contribue à l'épanouissement des cultures des États membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun ». À ce titre, l'Union européenne encourage la coopération entre les États membres et peut appuyer leur action dans les domaines de la création artistique et littéraire, y compris audiovisuelle, les échanges culturels non commerciaux, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel d'importance européenne, et, enfin, la diffusion de la culture et de l'histoire des peuples européens.

## L'Union européenne soutient la culture à travers le programme Europe Créative

Le programme Europe Créative (règlement UE n° 1295/2013 pour la période 2014-2020) soutient les secteurs audiovisuels, culturels et créatifs en Europe. Le volet Culture soutient l'ensemble des secteurs culturels et créatifs européens : spectacle vivant, édition, musique, design, mode, architecture, audiovisuel, patrimoine... Il participe au développement de projets innovants, porteurs de diversité et qui soutiennent la mobilité et l'adaptation des professionnels face à la transformation des secteurs. À travers différents types de soutien, il encourage la réalisation d'actions de coopération, de mise en réseau, de développement de plateformes et de traductions.

Le volet Media soutient les secteurs européens de l'audiovisuel, du cinéma et du jeu vidéo. Il contribue à la réalisation de nombreux projets à l'échelle européenne : films, séries TV, œuvres interactives, formations pour les professionnels, marchés, festivals... Conçu comme un levier de coopération et d'innovation pour l'industrie audiovisuelle européenne, il intervient à tous les niveaux de la filière, du développement des œuvres à leur circulation auprès des publics en salle, en festival ou en ligne.

## 98 instituts français, 850 alliances françaises et 131 services de coopération et d'action culturelle

L'action culturelle extérieure de la France est mise en œuvre par l'Institut français, établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture. L'Institut français vient en appui aux 131 services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France, ainsi qu'aux 98 instituts français et 138 antennes répartis dans le monde (relevant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et aux 27 instituts français de recherche à l'étranger (sous tutelles du MEAE et du CNRS). Il a également vocation à collaborer avec les alliances françaises qui constituent un réseau de plus de 850 associations de droit local présentes dans 134 pays, animé par la fondation Alliance française à Paris.

## 41,4 millions d'entrées pour le cinéma français à l'étranger

En 2018, les films français ont réalisé 41,4 millions d'entrées dans le monde et généré 249,2 millions d'euros de recettes (tableau 1) ; parmi ceux-ci, 80 films totalisent plus de 100 000 entrées à l'étranger. Après une année 2017 marquée par le succès en salles de *Valérian et la Cité des mille planètes* et *Ballerina*, la fréquentation du cinéma français hors de l'hexagone a reculé de 50 % en 2018 et les cinq plus grands succès totalisent 26 % des entrées globales contre 65 % en 2017. La part des films en langue française dans les films français est de 62 %. *Call Me By Your Name*, premier film français en termes d'entrées en 2018, était projeté dans 51 pays, *Taxi 5*, le deuxième film, dans 39 pays et *La Mort de Staline* dans 44. Le classement des films français à l'étranger met à l'honneur la diversité de la production française, en particulier des films d'animation (*Croc-Blanc*, *Les As de la jungle*, *Le Grand Méchant Renard et autres contes*) et des comédies (*Le Sens de la fête*, *La Ch'tite Famille*).

L'Europe occidentale est la première zone d'exportation des films français : avec 18,2 millions d'entrées, cette zone concentre près de 44 % des entrées du cinéma français à l'étranger (carte 1). Pour la première fois en 2018, l'Europe centrale et orientale est la deuxième zone d'exportation : la Russie et la Pologne, notamment, cumulent chacune plus d'1,6 million d'entrées.

## Des aides pour traduire les sciences humaines et la littérature françaises en langue étrangère...

Pour favoriser la création, le renouvellement ou le développement d'un réseau de librairies présentant et valorisant une offre riche et diversifiée en langue française, le Centre national du livre propose un dispositif d'aides aux librairies francophones ou internationales disposant de livres d'expression française. Il s'agit de faciliter la création ou le développement d'une offre significative d'ouvrages en français, dans une librairie entièrement ou partiellement dédiée au livre français, afin de lui permettre au bout de trois ans d'obtenir l'agrément « librairie francophone de référence (LFR) » et de bénéficier de l'accès aux subventions pour la diversification et la valorisation des fonds. Les librairies à l'étranger peuvent ainsi bénéficier d'un agrément LFR, de subventions pour leur création ou pour l'implantation de fonds en français et de subventions à la diversification ou à la valorisation des fonds en français. En 2018, 66 librairies à l'étranger ont bénéficié du soutien du Centre national du livre, pour un montant total de 196 700 €.

## ...et favoriser la présence de librairies françaises à l'étranger

En prenant en charge une partie des coûts de traduction d'œuvres françaises en langues étrangères, les subventions à l'extraduction ont vocation à proposer des œuvres françaises dans une traduction de qualité, dans différentes langues étrangères.

En 2018, afin d'inscrire son action dans le prolongement des priorités du ministère de la Culture en faveur de la traduction des œuvres au sein de l'espace méditerranéen et d'accompagner l'organisation de la saison France-Israël, le Centre national du livre a souhaité encourager et développer la traduction d'ouvrages français vers l'hébreu et l'arabe, via un soutien exceptionnel à la prise en charge des coûts de traduction, avec un taux d'aide pouvant aller jusqu'à 70 % des coûts de traduction totaux. Un taux d'aide exceptionnel équivalent a également été mis en place pour les projets de traduction d'ouvrages français vers le slovaque, en écho à l'invitation d'honneur de la ville de Bratislava à Livre Paris 2019.

En matière d'extraduction, les prix littéraires constituent un véritable levier, puisqu'un ouvrage primé fait l'objet de multiples demandes d'aides pour des projets de traduction et de publication en différentes langues dans différents pays, à l'image de *L'Ordre du jour* d'Éric Vuillard, prix Goncourt 2017, bénéficiaire de trois aides pour des traductions vers l'hébreu, le serbe et le slovène.

En 2018, 245 aides ont été attribuées aux éditeurs présentant un projet de traduction du français vers une langue étrangère, pour un montant total de 622 200 €.

## Audiovisuel extérieur : une fenêtre sur le monde

Le groupe France Médias Monde réunit France 24, la chaîne d'information continue (en français, en anglais, en arabe et en espagnol) ; RFI, la radio mondiale (en français et en treize autres langues) et Monte Carlo Doualiya, la radio en langue arabe. Les trois chaînes émettent depuis Paris à l'échelle du monde, en 15 langues, et offrent aux auditeurs, téléspectateurs et internautes une information ouverte sur le monde et sur la diversité des cultures et des points de vue, à travers des journaux d'information, des reportages, des magazines et des débats. 66 nationalités sont représentées parmi les salariés. Chaque semaine, RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya rassemblent 176 millions de contacts (45 % en langues étrangères) dont 129,8 millions de téléspectateurs et auditeurs (mesurés dans un tiers de leurs pays de diffusion), et 46,3 millions d'utilisateurs sur les environnements numériques (moyenne 2018). Les trois médias du groupe rassemblent 65 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (décembre 2018).

France 24 émet dans 385 millions de foyers sur les cinq continents et rassemble 79,8 millions de téléspectateurs hebdomadaires (mesurés dans 71 pays sur les 184 où au moins l'une des quatre chaînes est distribuée). Les environnements numériques de France 24, également déclinés en quatre langues, enregistrent chaque mois 15,5 millions de visites et 59,8 millions de vidéos vues (moyenne 2018), ainsi que 38,2 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (décembre 2018).

Monte Carlo Doualiya, radio française en langue arabe, est diffusée depuis Paris au Proche et Moyen-Orient, ainsi qu'en Mauritanie, à Djibouti, et au Sud-Soudan en FM, sur ondes moyennes, par satellite et via des radios partenaires. Sa rédaction et son réseau de correspondants sur les cinq continents offrent une couverture mondiale de l'actualité à 9,2 millions d'auditeurs chaque semaine (mesurés dans 19 pays sur les 21 où elle est distribuée). La chaîne est aussi accessible sur son site Internet. Les environnements numériques de MCD enregistrent 2,1 millions de visites chaque mois (moyenne 2018), ainsi que 4,1 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (décembre 2018).

RFI est une radio française d'actualité, diffusée mondialement en français et en 13 autres langues (anglais, chinois, espagnol, haoussa, khmer, kiswahili, mandingue, persan, portugais, brésilien, roumain, russe, vietnamien), via 156 relais FM, en ondes moyennes, en ondes courtes, sur une trentaine de satellites à destination des cinq continents, sur Internet et applications connectées, et compte plus de 1 400 radios partenaires qui reprennent ses programmes. La radio mondiale réunit chaque semaine 40,8 millions d'auditeurs (mesurés dans 33 pays sur les plus de 150 où elle est distribuée) et ses environnements numériques enregistrent 16,4 millions de visites chaque mois (moyenne 2018), ainsi que 21,5 millions d'abonnés sur Facebook et Twitter (décembre 2018).

TV5 Monde est une chaîne francophone associant les radiodiffuseurs de la France, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Suisse, du Canada et du Québec. Elle diffuse dans plus de 200 pays et territoires, auprès de 350 foyers. L'audience de la chaîne atteint 42,1 millions de téléspectateurs hebdomadaires et les audiences numériques représentent 4,4 millions de visites mensuelles.

Financée par des recettes fiscales (contribution à l'audiovisuel public) et par le transfert de crédits du budget général, l'avance à l'audiovisuel extérieur représente 338,3 millions d'euros dans la loi de finances initiale 2020 : 260,5 millions d'euros pour le groupe France médias Monde et 77,8 millions d'euros pour TV5 Monde.

### Pour en savoir plus

- *Bilan 2018 du CNC*, Paris, Centre national de la cinématographique, 2019

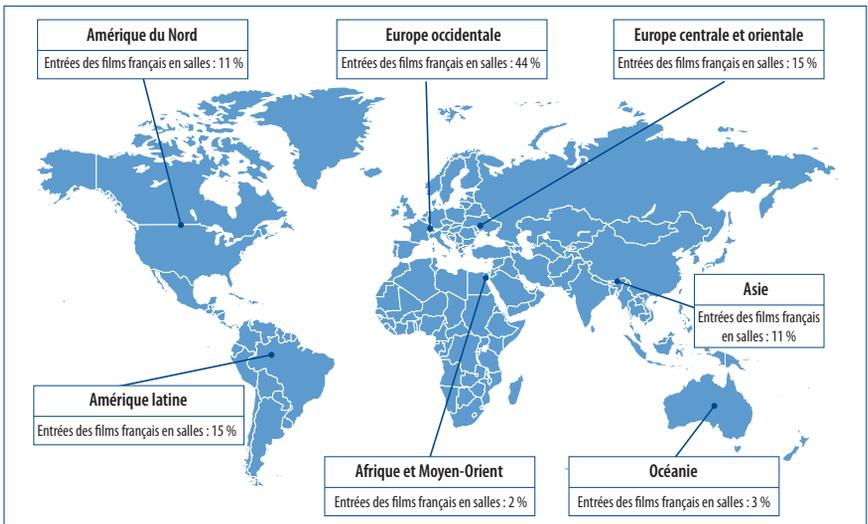
Tableau 1 – Entrées et recettes des films français à l'étranger, 2009-2018

Unités

	<b>Entrées</b> (millions)	<b>Recettes</b> (millions d'euros)	<b>Film ayant réalisé le plus d'entrées</b>
<b>2009</b>	65,6	350,9	<i>Taken</i> (22,6 millions d'entrées)
<b>2010</b>	59,3	340,2	<i>From Paris with love</i> (7,8 millions d'entrées)
<b>2011</b>	74,1	440,2	<i>Sans identité</i> (12,5 millions d'entrées)
<b>2012</b>	143,8	888,9	<i>Taken 2</i> (47,3 millions d'entrées)
<b>2013</b>	50,6	302,3	<i>Malavité</i> (8,4 millions d'entrées)
<b>2014</b>	120,5	687,9	<i>Lucy</i> (54 millions d'entrées)
<b>2015</b>	111,5	624,2	<i>Taken 3</i> (44 millions d'entrées)
<b>2016</b>	40,7	258,2	<i>Le Petit Prince</i> (3,1 millions d'entrées)
<b>2017</b>	82,6	483,9	<i>Valérian et la Cité des mille planètes</i> (30,4 millions d'entrées)
<b>2018</b>	41,4	249,2	<i>Call Me By Your Name</i> (3,4 millions d'entrées)

Source : CNC/Unifrance, DEPS, Ministère de la Culture, 2020

Carte 1 – Répartition des entrées des films français en salles à l'étranger par zone géographique en 2018



Source : CNC/Unifrance, DEPS, Ministère de la Culture, 2020